



Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE

Section de la Haute Loire

17, rue des moulins – BP351

43012 LE PUY EN VELAY CEDEX

fo.ddfip@dgfip.finances.gouv.fr

Site local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/043/>

LE PUY EN VELAY le 16 décembre 2019,

CTL du 24/01/2020 – 2ème convocation

DECLARATION PREALABLE

Madame la Présidente,

Depuis le 5 décembre 2019, un mouvement social interprofessionnel et intergénérationnel sans précédent s'est mis en route pour refuser le projet gouvernemental de retraite par points qui conduira comme dans d'autres pays à un allongement de la durée de cotisations et à une baisse de nos futures retraites et pensions.

Les rencontres entre le premier ministre et les organisations syndicales sur le financement des retraites n'auront servi qu'à démontrer l'entêtement du gouvernement sur un projet dont ne veulent ni la population, ni les organisations syndicales majoritaires.

Les agents de la DGFIP prennent leur part dans cette mobilisation historique, en participant nombreux aux manifestations et en faisant grève à chaque journée d'appel.

Cette mobilisation, inscrite dans la durée, montre la détermination et le refus de ce projet absurde de régime unique de retraites par points par une majorité de la population, malgré toutes les tentatives et manipulations du gouvernement.

Le 11 janvier dernier, le premier ministre a surtout annoncé qu'il ne compte pas retirer définitivement l'âge pivot et a même confirmé sa détermination à reculer l'âge de départ à la retraite.

Dans le cadre d'un montant total des retraites ne dépassant pas 14 % du PIB, c'est bien la baisse de la valeur de liquidation du point et le recul de l'âge de départ qui seront les variables d'ajustement.

Pour les fonctionnaires qui subissent déjà une perte de pouvoir d'achat d'un niveau inédit par le gel pluriannuel de la valeur du point d'indice, et des suppressions d'emplois massives, c'est la triple peine !

En finir avec l'actuel code des pensions civiles et militaires est aussi le préalable gouvernemental à la fin du statut des fonctionnaires, dans le prolongement de la loi dite de transformation de la Fonction Publique. Et c'est dans le cadre de cette loi qu'est mis en oeuvre le plan Darmanin de destruction de la DGFIP et des droits et garanties des agents.

Le service public façon Emmanuel Macron n'est plus conçu autour de son objet prioritaire qui est de « rendre service à la collectivité et à la population » mais pour générer des « économies durables et structurelles ».

La loi de transformation de la fonction publique votée le 6 août dernier au coeur de l'été pour répondre en priorité à l'objectif d'adaptation de l'action publique aux réductions budgétaires et aux suppressions d'emplois marque de nouvelles atteintes au statut de la fonction publique.

Ainsi l'embauche de contractuels en lieu et place de fonctionnaires a pour objectif d'en finir avec l'égalité d'accès aux carrières de la fonction publique mais aussi d'utiliser une main d'oeuvre embauchée à la tâche, soumise par le contrat à l'arbitraire des décideurs a contrario du statut qui, s'il prévoit des obligations, donne aussi des droits. Et sans droits, il n'y a pas de devoir.

Parmi les artifices les plus symboliques, nous retiendrons pour le réseau DGFIP, le projet de fermer des services de proximité et de pleine compétence pour les remplacer par un réseau France Services : maisons fourre-tout, minimalistes, regroupant des missions des trois versants de la fonction publique, de pôle emploi, des CAF et de certains opérateurs privés de services publics.

Là où s'est exprimée l'exigence pour les usagers de ne plus être relégués en seconde zone, la thérapie qui est proposée, c'est l'amputation de la présence territoriale de l'État en fournissant des placebos censés garantir l'égalité d'accès et de traitement.

Un service public moderne et universel doit être élaboré à partir des besoins sociaux, et non pas être ajusté sur le seul critère de choix budgétaires. Parce que l'État social qui régule et essaie de protéger ne doit plus exister, il faut pour nos gouvernants miner les piliers qui le soutiennent encore.

La destruction de la DGFIP est en « marche ». Les annonces, encore incomplètes, sur la déconcentration de proximité, l'externalisation du paiement des impôts et autres créances de la DGFIP dans les bureaux de tabac, l'embauche de contractuels et même des annonces sur le « bon coin » pour des services civiques, voilà à quoi s'affairent des bureaux entiers de Bercy.

Concernant la DDFiP 43, une fois de plus, lors du CTL convoqué le 16 janvier dernier, vous nous avez annoncé 3 suppressions d'emplois pour le département. Les représentants des personnels ont unanimement voté contre vos propositions. En séance, vous vous êtes félicitée du nombre « réduit » de suppressions pour cette année.

Comment peut-on se réjouir alors que les services sont exsangues et ne peuvent fonctionner normalement ? Toutes les missions sont impactées par les suppressions d'emplois des années précédentes (une centaine en 10 ans) et ne peuvent être remplies correctement.

De plus, malgré les difficultés des services ainsi que la souffrance des collègues vous continuez dans votre volonté de faire disparaître notre administration, ses missions et ses agents sans jamais marquer une pause dans votre oeuvre mortifère.

Votre pseudo-concertation avec les élus qui ont massivement, à travers le vote de très nombreuses délibérations ou motions, rejeté votre projet n'a en rien fait bouger votre volonté de restructurer en fusionnant des services, en en supprimant d'autres, en éliminant de la carte les trésoreries, en limitant au maximum les services de gestion comptable et en ne proposant que quelques antennes éphémères.

FO-DGFIP 43 revendique et exige:

- l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois
- le retrait de la loi sur la réforme de la Fonction Publique
- le maintien du statut actuel garant du droit à pension des fonctionnaires
- le retrait du projet MACRON de réforme des retraites
- le retrait du plan DARMANIN

Notre présence ce jour, à cette instance, se limitera à la lecture de cette déclaration préalable pour vous faire part de notre volonté intacte de combattre l'ensemble des réformes régressives de notre gouvernement.

Les élus **FO-DGFIP 43** se rendront à 10h30 place Cadelade au PUY EN VELY pour manifester contre le projet de Loi de réforme des retraites. Ils invitent les agents ici présents à se joindre à eux.